

## **PROCES VERBAL**

### **Conseil Municipal de Jujurieux**

### **Du mardi 19 septembre 2023 à 20h**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Jujurieux s'est réuni en session ordinaire au lieu de ses séances, après convocation du Maire, Madame Anne BOLLACHE.

**Présents :** Anne BOLLACHE, Sébastien BOYER, Nathalie CURTINE, Jérôme BEGON, Nadège DESCHAMPS, Odile ARBILLAT, Laure MARTIN, Joël BROYER, Michel BLANCHET, Joëlle PELLUET, Frédéric MONGHAL, Laurence MOUROT, Fabienne FASQUELLE et Christine FUNAZZI.

**Absent représenté :** Christophe EUSEBE représenté par Fabienne FASQUELLE

**Absents :** Jacques GROSGURIN, Nathan DI MENNA et Jean-Luc DORMANT

**Nombre de conseillers en exercice : 18**

**Présents : 14**

**Votants : 15**

**Date de la convocation :** 15 septembre 2023

Madame Laurence MOUROT ayant obtenu la majorité des suffrages a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

#### **1. OUVERTURE DE SEANCE**

Madame le Maire ouvre la séance et communique aux membres du Conseil Municipal les procurations remises par les conseillers municipaux empêchés.

#### **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2023**

Madame Laurence MOUROT rappelle qu'elle fait partie de la Commission Finances et souhaiterait être invitée lors des réunions de cette commission. Madame Christine FUNAZZI précise son rôle en tant que membre du CCAS.

➤ *Le procès-verbal du Conseil Municipal du 18 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.*

#### **3. NOUVELLES DENOMINATIONS DE RUES**

Madame le Maire informe que les riverains du « lotissement du Closel » refusent la nouvelle dénomination « allée du Pigeonnier » attribuée par le Conseil Municipal en avril dernier. De même, les habitants de la rue dénommée « impasse de la D'NISE » (ex Petite Cour de Cucuen) souhaiteraient également modifier ce choix.

Après concertation avec ces habitants, Madame le Maire propose de modifier ces dénominations et les remplacer de la manière suivante :

- Allée du Closel (à la place d'allée du Pigeonnier)
- Impasse de la Cour (à la place d'impasse de la D'Nise)

➤ *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les noms attribués aux voies suivantes : « allée du Closel » et « impasse de la Cour ».*

#### **4. RETROCESSION D'UNE VOIE PRIVEE « LOTISSEMENT DU CLOSEL » DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

Madame le Maire informe que par courrier reçu le 5 septembre dernier, les riverains du « lotissement du Closel » sollicitent les élus afin que les voiries et parties communes de ce lotissement privé soient rétrocédées à la Commune.

Elle précise que l'entretien des voies (espace verts, voirie, réseaux, déneigement...) deviendrait alors à la charge de la Commune et souligne que la municipalité n'a pas d'obligation de reprendre la gestion des lotissements privés. Elle informe également que ces demandes ont déjà été refusées par les anciennes équipes municipales et qu'il convient de garder une équité de traitement sur le territoire.

Madame Laurence MOUROT demande si les réseaux sont déjà en séparatif dans ce lotissement mais ce n'est pas le cas.

Il est précisé que le nouveau lotissement « Jardin de Thaïs » sera également en gestion privée.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse la rétrocession des voiries et parties communes du Lotissement « Le Closel » à la Commune.*

#### **5. DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL**

Madame le Maire informe qu'il convient de prendre une décision modificative sur le budget « principal » de l'année 2023 afin de prévoir des crédits supplémentaires en investissement. Le tableau ci-dessous est présenté en séance :

Compte	Libelle compte	N° Opé.	Libellé Opé.	Montant	Détail
020	Dépenses d'imprévues		H.O.	- 27 300 €	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	416	JEUX-TERRAINS SPORT-PARC	+ 14 000 €	Régénération pelouse et éclairage du stade
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	414	GROUPE SCOLAIRE	+ 2 300 €	Vanne 3 voies chauffage
2152	Installations de voirie	413	VOIRIE	+ 10 000 €	Adressage + ilot Place Armes
21534	Réseaux d'électrification	412	ESPACE CULTUREL	+ 1 000 €	Éclairage extérieur

Madame le Maire précise qu'une subvention de l'Etat pour les travaux d'engazonnement et d'éclairage public du stade de football a été attribuée à la Commune. Il est envisagé qu'une convention de répartition des frais d'entretien des autres stades sur le territoire (notamment Poncin) soit rédigée entre les communes concernées.

Madame Joëlle PELLUET souligne qu'il serait souhaitable d'installer des récupérateurs d'eaux pluviales sur les bâtiments communaux.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°1 du budget « principal » de l'année 2023 telle que présentée ci-dessus.*

## 6. TARIF DES ENCARTS PUBLICITAIRES – BULLETIN MUNICIPAL

Madame le Maire informe que les tarifs des encarts publicitaires pour le bulletin municipal annuel avaient été fixés en 2015. Suite à la commission communication, les élus proposent d'augmenter ces tarifs de la manière suivante :

DIMENSIONS	COMMERCANTS + ARTISANS JUJURIEUX	COMMERCANTS + ARTISANS EXTERIEURS
Encarts 6 X 9	37 €	61 €
Encarts 9 x 18	53 €	84 €

Il est également proposé d'attribuer une gratuité aux commerçants et artisans implantés sur la Commune de Jujurieux lors de la 1<sup>ère</sup> année d'installation.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les nouveaux tarifs des encarts publicitaires du bulletin municipal et autorise Madame le Maire à appliquer une gratuité lors de la 1<sup>ère</sup> année d'installation du commerçant ou artisan sur la commune de JUJURIEUX.*

## 7. DECISIONS DU MAIRE

DM\_2023\_06 : consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux sur les réseaux humides et la requalification de la Rue Bir Hakeim/RD 12

- Lot 1 – MOE pour la mise en séparatif et renouvellement de canalisations AEP de la rue Bir Hakeim/RD 12 :
  - 4 plis reçus
  - Attribution au bureau d'études MONTMASSON pour un montant de 68 183,10 € HT
- Lot 2 – MOE pour l'aménagement de la rue Bir Hakeim
  - 4 plis reçus
  - Attribution au bureau d'études AINTEGRA pour un montant de 22 540 € HT

- *Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame le Maire*

## 8. INFORMATIONS DIVERSES

- Les prochaines permanences pour l'adressage se dérouleront le 20/09 (9h-11h30) et le 23/09 (9h-11h30). Une permanence spécifique est prévue le 22/09 pour le lotissement « Courbatière »
- Plusieurs invitations :
  - L'inauguration du Centre Social « Le Cocon » : samedi 7 octobre à 11h à Neuville/Ain.
  - Salon Amis des Arts : samedi 7 octobre à 18h à Jujurieux
  - Salon des Maires : vendredi 13 octobre à Bourg en Bresse
- La période des relevés des compteurs est terminée. Les factures seront envoyées courant octobre.

- Madame le Maire présente l'étude théorique relative aux travaux de modernisation du réseau d'éclairage public proposée par le SIEA. Il est demandé aux communes un accord de principe sur ces scénarios afin que le SIEA puisse solliciter des subventions et des emprunts. Elle souligne qu'actuellement la commune comporte 496 points lumineux dont 66 en LED. Elle précise que 2 scénarios sont proposés :
    - o un optimal, avec modernisation 100 % LED, le coût de revient pour la commune, déduction faite des subventions, serait de 43 000 €/an sur 10 ans
    - o un alternatif avec relamping et LED partiel, pour un coût de revient de 15 000 €/an sur 10 ans.
- Après échanges, il est proposé de ne pas engager financièrement la Commune de manière trop conséquente sur les années à venir et donc de valider une proposition alternative en priorisant les secteurs où des lampes à vapeur de mercure sont encore présentes.
- Madame le Maire informe que les subventions suivantes ont été attribuées :
    - o Financement de l'arrêt de bus à Chauv par la Région = 1 440 € pour la dalle béton (coût travaux 1 800 € HT) et fourniture de l'abri bus.
    - o Financement de la régénération du gazon et de la modernisation de l'éclairage du stade de football par l'Etat DETR = 19 479 € (coût travaux 64 930 € HT)
  - Plusieurs rapports d'activités de l'année 2022 sont consultables sur demande en mairie :
    - o Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
    - o SR3A
    - o Dynacité
    - o CAUE
    - o Mission Locale Bugey Plaine AIN
    - o CDG AIN
    - o SEMCODA
  - Madame le Maire informe du départ des 2 agents techniques en charge de l'eau et de l'assainissement d'ici fin septembre. Par conséquent, un contrat de prestations de services pour la gestion de la STEP est envisagé avec une entreprise ainsi que le recrutement d'un agent technique pour la gestion de l'eau potable et ce dans l'attente du transfert de compétences en 2026 à la CCRAPC.
  - Un point sur les projets menés par la CCRAPC :
    - o Mobilité = mise en place de 4 lignes « test » de covoiturage faisant suite au sondage réalisé et une réflexion autour du vélo - 4 lignes de covoiturage seront testées :
      1. Jujurieux – St Jean-le-Vieux – Gare d'Ambérieu
      2. Pont d'Ain – Bourg-en-Bresse Ainterexpo – Brou
      3. Pont d'Ain – Gare d'Ambérieu
      4. Poncin – Neuville – Gare d'Ambérieu
    - o Projet Alimentaire Territorial = concertations pour la mise en place d'actions avec différents acteurs (agriculteurs, producteurs, distributeurs, consommateurs, restaurants scolaires, collectivités, entreprises, CCI, chambre agriculture...) : forums sur l'alimentation, actions contre le gaspillage alimentaire et des séminaires sur la gestion de l'eau ou la production agricole raisonnée....
    - o Projet Familles = invitation de 1 500 personnes tirées au sort sur les listes électorales pour lancer de nouvelles réflexions pour les 5 prochaines années et réécrire le PEDT.

## 9. QUESTIONS DIVERSES



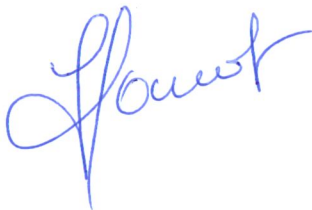
- Madame Odile ARBILLAT :
  - Demande de lui transmettre les articles pour le prochain Petit Sussurien. Elle rappelle que la liste des distributions a été revue lors du dernier conseil municipal.
  - Demande si une réunion est prévue concernant l'Espace Culturel et les nouveaux tarifs afin de pouvoir diffuser ces informations sur le site internet.
  - Félicite Madame Nathalie CURTINE pour le travail mené sur l'adressage malgré les remarques et mécontentements de certains habitants.
  - Demande si la Croix des Matafans sera prochainement réparée. Madame le Maire précise que le devis a été transmis à l'entreprise AMATO pour intervention.
  - Demande si le devis concernant le nettoyage des tombes « Mort pour la France » a été signé. Madame le Maire précise que cette somme n'était pas prévue au budget mais qu'il sera en partie validé.
  - Rappelle que les comptes rendus des commissions municipales doivent être transmis à l'ensemble des élus.
  - Souhaite qu'une réflexion soit prévue concernant l'entretien du village, les espaces verts, le cimetière, le fleurissement en lien avec la commission cadre de vie. Madame le Maire souligne que la responsable du service technique sollicite une réunion de travail avec les adjoints afin de lister les travaux à faire et les prioriser les missions ce qui lui permettra d'organiser au mieux le travail de l'équipe technique.
  - Se désolé des poubelles vers les monuments aux morts et le manque de civisme des habitants.
  - Souligne que les lattes publicitaires en direction de Chaux doivent être modifiées pour que les directions soient plus cohérentes.
  - Demande si le lieu de l'emplacement du banc commémoratif PANSU a été trouvé. Madame le Maire informe qu'elle a rencontré avec Madame Nathalie CURTINE ces personnes et est en attente de leur réponse.
  
- Madame Laurence MOUROT :
  - Demande quand sera réalisé la fresque sous la halle. Madame le Maire précise qu'elle est prévue l'année prochaine en lien avec le Centre Social.
  - Pense qu'il serait opportun de rédiger un bilan à mi-mandat. Il est proposé de l'intégrer dans le bulletin municipal.
  - Demande si des quilles vont être remises en place au niveau du hameau de la Route. Madame le Maire confirme que le service technique va faire le nécessaire mais que cette fourniture coûte cher. Une réunion avec le Département est prévue le mardi 3 octobre prochain pour trouver une solution pérenne sur ce secteur. Par ailleurs, la commune de Saint Jean le Vieux souhaiterait qu'une déviation des poids lourds soit prévue.
  
- Madame Nathalie CURTINE fait part de la demande de Madame BRET pour supprimer le poteau d'éclairage public à côté de son habitation qui attire énormément de moucherons depuis la mise en place d'ampoules LED. Cette demande est refusée.
  
- Monsieur Sébastien BOYER informe que la subvention à la Ferme du Sougey n'a pas pu être encore versée car nous ne disposons pas des coordonnées de cette association. Monsieur Michel BLANCHET va se rapprocher de ses contacts afin d'obtenir les informations.

- Monsieur Joël BROYER :
  - o Informe que l'AMAP l'a sollicité concernant la « mare » vers la halle. Madame le Maire précise que des recherches ont déjà été faites et qu'il n'y a pas de canalisation à cet endroit mais peut être une source ?
  - o Transmet les informations concernant la sortie annuelle entre élus prévue le 24 septembre.
  - o Rappelle l'importance d'agir sur l'ambrosie afin de limiter son développement et conseille de la couper fin août avant la floraison.
  
- Monsieur Michel BLANCHET demande si une date de réunion avec la gendarmerie et les référents concernant la participation citoyenne a été fixée. Madame le Maire informe du départ du major Morelle et précise qu'elle a déjà relancé la gendarmerie à ce sujet. Elle précise par ailleurs qu'un courrier doit être envoyé au Procureur de la République afin d'enlever l'épave Rue Bir Hakeim qui a été scellée par la gendarmerie. La voiture brûlée sur le parking de l'Espace Culturel sera enlevée prochainement. Elle souligne que la commune de Poncin organise une réunion publique avec la sous-préfecture en octobre à cause des incivilités.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal est levée à 22h25.***

***Le prochain Conseil Municipal se déroulera le mardi 7 novembre 2023 à 20h.***

***Approuvé en séance du Conseil Municipal le mardi 7 novembre 2023.***

SIGNATURES		
Le Maire		Le Secrétaire de Séance
Anne BOLLACHE		Laurence MOUROT
		

Affiché en mairie et sur le site internet le 10/11/2023